



HAL
open science

LES HOMMES ET LE MOUVEMENT COLONIAL DE 1864 A 1914

Dominique Lejeune

► **To cite this version:**

Dominique Lejeune. LES HOMMES ET LE MOUVEMENT COLONIAL DE 1864 A 1914. Licence. Cours Colo-2 (en visioconférence), En visioconférence, Université ouverte de Besançon, Mardi 23 février 2021 de 8h30 à 10h, dans le cadre du cycle “ Nations en quête de leur passé ”, France. 2021, pp.26. halshs-03149624

HAL Id: halshs-03149624

<https://shs.hal.science/halshs-03149624v1>

Submitted on 23 Feb 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Public Domain

LES HOMMES ET LE MOUVEMENT COLONIAL DE 1864 A 1914
Vers la « plus grande France ». De la colonisation chez un peuple
moderne...

Cours Colo-2 (en visioconférence)
Université de Besançon, Mardi 23 février 2021 de 8h30 à 10h,
dans le cadre du cycle « Nations en quête de leur passé »

par Dominique Lejeune, Prof Dr Dr

L'économiste **Paul Leroy-Beaulieu** (1843-1916), publia une première fois en 1874 son ouvrage *De la colonisation chez les peuples modernes*, sans attirer l'attention, mais il eut beaucoup plus d'influence lors de la réédition de 1882, qui garda le même titre (1). Pour désigner l'ensemble imposant formé par la métropole et l'outre-mer, l'expression de « la plus grande France » apparaîtra pour la première fois, en 1903, sous la plume de **Jacques Léo-tard** (1869-1940), secrétaire général de la Société de géographie de Marseille (2), car « notre drapeau civilisateur flotte [...] sur des territoires dont la superficie atteint près de vingt fois celle de la métropole, avec une population qui dépasse d'un cinquième celle de notre pays. » Dans la même note, Léo-tard proteste contre la velléité de déclarer close l'ère des conquêtes et il réclame l'occupation du Maroc, ainsi que celle du Siam.

□ C'était le résultat d'une expansion sous la Troisième République (cf. [carte Colonisation française vers 1898](#)), mais :

- concerne d'abord la fin du Second Empire
- Dans le débat politique sur la colonisation on a constaté, d'après l'historien Jacques Binoche, « un entraînement colonial plutôt qu'une volonté d'expansion ».
- aussi une organisation et une mise en valeur
- >>> un bilan des **responsabilités** s'impose.

I. Les débats : association ou assimilation ?

Les débats furent constants entre association ou assimilation.

1 Quatre autres rééditions jusqu'en 1908. Sur Leroy-Beaulieu, notice bio-bibliographique dans Julie d'Andurain, *Colonialisme ou impérialisme ? Le parti colonial en pensée et en action*, L'échelle, Zellige, 2017, 448 p., pp. 35-49.

2 *Bulletin de la Société de Géographie de Marseille*, 1903, p. 105. Jacques Léo-tard, rédacteur au *Sémaphore de Marseille*, secrétaire adjoint de la Société de Géographie de Marseille, devint secrétaire général à la mort, en 1894, de Paul Armand. Il publiera une « histoire de la Société » à l'occasion du Congrès national des Sociétés françaises de Géographie, quatre ans plus tard et il était encore secrétaire général lors de la Grande Guerre (*Bulletin de la Société de Géographie de Marseille*, 1894, p. 468 & 1898, *in fine*).

- **politique impériale du "royaume arabe"** (voir cours-1) vise à l'**association**, d'autant plus que l'Algérie se trouve immergée dans le **libre-échange** à la française (1860) : **loi du 17 juillet 1867 règle dans sens libre-échangiste les relations de l'A. avec la France et les pays étrangers (liberté absolue)**. Même tendance libre-échangiste dans les autres colonies, d'ailleurs.
- vise au total une sorte d'État multinational, sans prohibition de l'installation des Europ. toutefois
- en misant sur une partition équilibrée du pays : aux Algériens, désormais rassurés pour leurs propriétés, la culture et l'élevage, aux colons, confortés par les capitaux investis, l'ind. et le commerce.
- **mais les dernières années du Second Empire marquent beaucoup d'hésitations**, d'autant plus que révoltes 1864-1865 et famines et épidémies 1866 >>> (pour causes naturelles)

L'Algérie fut dans les débuts de la IIIe République assimilée à la métropole, « erreur fondamentale » selon Jules Ferry. C'était une réaction contre la politique impériale du « royaume arabe », la récompense de la bravoure de l'armée d'Afrique en 1870-1871, la suite logique de l'hostilité au pouvoir militaire ; c'était témoigner à la fois d'un état d'esprit « jacobin » et d'une croyance dans les vertus de la démocratie républicaine. La France procéda en Algérie à une assimilation simple (avec de multiples textes) en 1870-1871 ; puis fut institué le système des « rattachements » (1881) : chacune des administrations algériennes était rattachée au ministère métropolitain correspondant. Le système éparpillait donc les responsabilités entre sept ou huit ministères parisiens. Une réforme capitale (le « dé-rattachement ») détachera en 1896 une bonne partie des services civils des ministères parisiens en les plaçant sous l'autorité du gouverneur. Mais il y aura toujours au ministère de l'Intérieur un service chargé de centraliser toutes les affaires algériennes...

D'une manière générale, on a de toute façon longtemps **hésité pour l'empire colonial entre l'assimilation — centralisation, gouvernement direct par la France, utilisation des lois françaises — et l'association — maintien des autorités et coutumes traditionnelles, adaptation de la législation métropolitaine —, sans homogénéité dans la solution.**

La première réponse correspondait à l'héritage de la Révolution française et au messianisme moralisant et scientifique du colonisateur, sous-estimant à l'évidence les obstacles ; des psychologues insistaient au contraire sur l'impossibilité d'assimiler des races différentes, d'autres font valoir le coût énorme de l'assimilation, et la doctrine de l'association sera systématisée par Jules Harmand (1845-1921), haut fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères en

1910 en préconisant « la plus grande somme d'indépendance administrative, économique et financière qui soit compatible avec la plus grande dépendance politique possible »¹.

Localement et avec empirisme, c'est l'« administration directe » (française) qui domine, quoiqu'il subsiste ici ou là des institutions antérieures ; dans le domaine commercial, le principe de l'assimilation douanière est définitivement rétabli en 1892. L'efficacité d'une telle administration n'est en réalité pas grande, même si l'éloignement vis-à-vis de Paris impose avec bon sens de donner beaucoup d'initiative à la colonie, et de régulariser et accepter après coup : les hauts fonctionnaires sont de passage, les meilleurs administrateurs préfèrent la métropole, ou limitent leurs vœux aux grandes villes des colonies, les distances laissent le champ libre au manque de caractère, à la corruption, à l'aveuglement et à la médiocrité dans les postes « de brousse ». Le tableau n'échappe pas à l'opinion éclairée, en métropole et outre-mer. Une certaine scolarisation est entreprise, mais ici comme en métropole l'État républicain est un tard venu, après l'école coranique des pays musulmans et l'école missionnaire ; de plus, son effort fut très mesuré : la proportion d'enfants scolarisés ne dépassera pas un dixième dans aucun territoire colonial en 1914, ce qui est en totale contradiction avec à la fois la politique d'assimilation et celle d'association. Enfin, il faut tenir compte de la loi sur la relégation du 27 mai 1885 pour les récidivistes, ce qui entraîne des déportations en Guyane et en Nouvelle-Calédonie (jusqu'en 1894) : c'est la « guillotine sèche » dénoncée par Victor Hugo.

II. Causes principales et chevilles ouvrières

1°) Bilan global des responsabilités

Quel bilan peut-on établir des responsabilités manifestées dans le courant expansionniste ? Volonté de puissance ou simple addition de causes diverses ? Le problème n'est pas simple dans l'historiographie française et étrangère ; le point final n'est sûrement pas écrit. En nous en tenant pour l'instant à un ordre non discriminant, nous pouvons *a posteriori* énumérer **une demi-douzaine de types de causes, mais était-ce si clair pour le contemporain ?** Des

¹ Voir G.Salkin, *Le triple destin de Jules Harmand, médecin, explorateur, diplomate*, Economica, 1992, 129 p., son médiocre démarquage dans la notice bio-bibliographique de Julie d'Andurain, *Colonialisme ou impérialisme ? Le parti colonial en pensée et en action*, L'échelle, Zellige, 2017, 448 p., pp. 23-33, et N.Broc, *Dictionnaire illustré des explorateurs français du XIXe siècle*, CTHS, 1988-1999, 4 vol.

causes intellectuelles ont certainement joué : il y a eu, dès les années 1880 au plus tard, établissement d'un lien très fort entre **passion de la découverte** et colonisation, entre **passion de l'étude** et assise de la domination française.

Déjà **Louis Faidherbe (1818-1889)**, sous le Second Empire, avait encouragé la **curiosité scientifique**, prenant son Sénégal pour objet ; désormais, les Sociétés de géographie ont jeté aux oubliettes leur mépris ancien de tout ce qui était préoccupations utilitaires, et elles se soucient beaucoup, au contraire, de la mission civilisatrice de la France et de l'extension du domaine colonial du pays¹.

Un vieux mais essentiel (et non achevé) débat chez les idéologues et les historiens concerne **la part des explications économiques de la colonisation**. Toute l'Europe en expansion a besoin de matières premières et de débouchés. Pour la France, Paul Leroy-Beaulieu, économiste et professeur au Collège de France, a montré dès l'orée de la Troisième République l'intérêt économique des colonies. **Jules Ferry** a dit ensuite **que la politique coloniale était « fille de la politique industrielle »**, et **Eugène Étienne (1844-1921)**, avocat des colons, et ministre des Colonies sans le titre, l'a répété à satiété. Justification voisine, « les colonies sont pour un pays riche un placement de capitaux des plus avantageux » : l'aphorisme du même **Ferry** se vérifie quand la baisse des taux d'intérêt métropolitains pousse à l'investissement outre-mer. Mais celui-ci fut-il massif ? On doit en douter si l'on considère que les Français, poussés par les conseils de leurs banquiers, préférèrent les charmes du placement en Russie ou dans d'autres pays où le rapport était encore plus élevé que dans les colonies.

Une troisième justification, souvent avancée, fut le prestige national : la France battue en 1871 se doit de faire respecter son pavillon et de pousser son drapeau ici et là, visant notamment à la création d'une « France africaine » équilibrant la perte de l'Alsace-Lorraine. **La défaite doit être effacée par l'action (outre-mer)**, le « recueillement » des années 1870, d'ailleurs relatif, ne doit pas être poursuivi, car il serait à la longue abstention et celle-ci est « le grand chemin de la décadence », selon une **troisième formule de Jules Ferry**. Les exigences sont stratégiques aussi : la marine de guerre française a besoin de bases partout dans le monde. Ce souci de prestige a son **manteau moral**, la civilisation européenne étant à l'évidence supérieure. La France, éternelle porteuse de lumière, est républicaine ; elle tient par vocation le flambeau de la Démocratie et du Progrès et a le droit comme le devoir de coloniser des peuples que l'anthropologie contemporaine considère en tant qu' « inférieurs ».

¹ Cf. *Les Sociétés de Géographie en France et l'expansion de l'Europe au 19^e siècle*, Albin Michel, 1993, collection « Bibliothèque Albin Michel, Histoire », 236 p., rééditions numériques. Une version intégrale, numérique et actualisée de la version universitaire est disponible sur demande à l'auteur.

Une autre raison principale est voisine, c'est la **cause morale et religieuse**. D'une part, la France a retrouvé comme certains de ses concurrents la **vocation missionnaire** qui avait été celle de la péninsule ibérique aux Temps modernes et elle a été avec les Iles britanniques le grand pays évangéliste du XIXe siècle, sans que les temps de la République laïque aient ralenti la bienveillance accordée par l'État aux missions. Le phénomène se nourrit de lui-même : les colonisateurs rendent hommage souvent aux missionnaires, les récits de ceux-ci, les persécutions qu'ils subissent sont régulièrement publiés, une rumeur d'épopée triomphale et sanglante à la fois accompagne ces hommes qui, pour mieux faire aboutir leurs efforts, soulignent fréquemment les buts séculiers que leurs activités favorisent. D'autre part, il tend à se manifester un dessein de **mission laïque et civilisatrice**, comme chez **Pierre Savorgnan de Brazza**. Il est net chez quantité de ses émules, qui vaccinent et bâtissent avec ardeur, et il sera présent encore dans l'installation du docteur Albert Schweitzer (1875-1965) à Lambaréné (Gabon), en 1913.

Ceci suggère un dernier type d'explication : la colonisation est sur le terrain très souvent le lot de nombre d'initiatives individuelles, reconnues et encouragées *a posteriori*. Le **fait accompli** met les gouvernements devant le résultat de motivations personnelles de marins, de militaires, d'aventuriers, que l'hagiographie coloniale propulsera avec mansuétude vers une sorte de Panthéon. On est tenté d'aller se faire rapidement une « position », une réputation, de se tailler de la gloire et de se hausser du col dans le tableau d'avancement. Ces individus lèguent d'ailleurs une fois revenus des **types sociaux** à la société métropolitaine, ancien soldat rentré « des colonies », « colonial » (fonctionnaire ou commerçant) revenu au pays pour bénéficier de ses rentes, de même que le légendaire colonial tend à se confondre avec le légendaire militaire, une idée de l'historien Raoul Girardet ¹.

2°) Quelques rôles particuliers

□ **Rôle capital de certains ministres de la Marine et/ou des Colonies, comme Prosper de Chasseloup-Laubat (1805-1873) :**

- Au moment où le régime impérial sort quelque peu de son attitude de laisser-faire et où l'opinion publique commence à être intéressée à la question, l'arrivée de Jules Duval à la Société de Géographie de Paris en opère le brutal et collectif ralliement à l'idée coloniale.

¹ R.Girardet (1917-2013), *La société militaire dans la France contemporaine (1815-1939)*, Paris, 1953, 328 p., réédition sous le titre *La société militaire de 1815 à nos jours*, Perrin, 1998, 341 p.

- **La même année 1864 est le début de la présidence de Chasseloup-Laubat**, qui poursuit l'apostolat en faveur de la colonisation, et est réélu neuf ans de suite, **et c'est aussi la date d'entrée à la Commission centrale de la Société de Géographie de Charles Maunoir, qui en sera le secrétaire général de 1867 à... 1896.**

- La coïncidence chronologique est d'entrée de jeu frappante pour ces responsables et ces responsabilités majeurs du changement. Jusqu'à eux le pouvoir exécutif de la Société de Géographie souffrait de maux congénitaux ou contractés en quatre décennies : un président pas toujours intéressé par la géographie, sinon pire, en tout cas sans grand pouvoir et changé chaque année, un poste de secrétaire général dont on avait connu quinze titulaires depuis l'origine.

- Désormais le **président rééligible de fait que va être Chasseloup-Laubat et le secrétaire général quasi pérennisé que sera Maunoir vont avoir le temps pour eux et la stabilité pour une politique durable.**

- **Ministre de la Marine de 1860 à 1867 après l'avoir été une première fois en 1851 et avoir occupé en 1859-1860, après le prince Napoléon, l'éphémère ministère de l'Algérie et des Colonies, homme de l'expansion coloniale, le marquis Prosper de Chasseloup-Laubat (1805-1873) ne fut pas un président honorifique comme presque tous ses prédécesseurs**

- utilise la Société de Géographie c. moyen d'action (contacts, groupe de pression, action sur l'opinion)

- lance des idées et des slogans (remontée du Mékong, pénétration commerciale de la Chine, etc.)

- réussit très efficacement à faire la transition avec la IIIe Rép.

- son successeur fut l'amiral Charles Rigault de Genouilly (1807-1873)

□ **D'autres personnages charnières :**

Homme bien différent du marquis Chasseloup, mais autre dirigeant d'envergure, collaborant très harmonieusement avec le premier, que **Charles Maunoir (1830-1901)**, puisque simple employé du Dépôt du ministère de la Guerre, dans les bureaux duquel un grave accident avait relégué ce jeune cavalier un an après son entrée dans l'armée. Il franchit certes tous les échelons, de commis de cinquième classe (1858) à sous-chef de bureau chargé des "archives des cartes" (1885), toujours bien noté pour ses multiples qualités, les atouts intellectuels de ce "savant géographe" étant jugés au-dessus de l'ordinaire.

Maunoir a un **rôle majeur** : très actif aux séances, modeste, mais très consciencieux et instruit, il devient vite indispensable et tout-puissant ; il n'avait d'ailleurs qu'un pas à faire de chez lui (14 rue Jacob) à la Société de Géographie. À peine secrétaire adjoint il avait donné une grande extension aux procès-verbaux des séances, qui constituent aussitôt une mine de renseignements et le sont restés

pour le géographe actuel, tout comme les comptes rendus annuels de l'avancement de la Géographie qu'il faisait en assemblée générale et qui furent édités par la suite en trois gros volumes. Maunoir tisse autour de lui tout **un réseau de relations** :

Un de ses parents, Jacottet, dirige *Le Tour du monde*, sa femme est membre de la Société, son beau-frère William Martin est industriel, chargé d'affaire de Hawaii et longtemps membre de la Commission centrale ; ami de Henri Duveyrier, Charles Maunoir succède avec lui au vieux Vivien de Saint-Martin à la tête de *L'année géographique*, devient le légataire universel de Duveyrier, et... l'explorateur Chaffanjon baptise de son nom un pic du Venezuela. Il a des amis et des relations dans les rédactions de revues et de grands quotidiens et sait faire paraître des comptes rendus des séances de la Société de Géographie ; son ami Charles Hertz, rédacteur au *Journal officiel*, et en outre l'un des fondateurs et secrétaire général de la Société de Géographie commerciale, directeur de l'éphémère *Explorateur*, insère dans le *Journal officiel* des résumés abondants des séances de la Société de Géographie de Paris

Quelques rôles particuliers sont joués par des personnages très variés, dont certains sont de « hautes figures », qui composent à la longue un Panthéon. Les « coloniaux », professionnels de la colonisation, tiennent une place de plus en plus large, d'abord ceux du sous-secrétariat (1881 et après 1883) puis du ministère des Colonies (à partir de 1894) : il s'agit d'un **corps de fonctionnaires**, d'une administration, d'un recrutement, d'amitiés, etc. Mais il faut aussi tenir compte des **hommes de l'École coloniale**, centre de formation pour les administrateurs et les magistrats, installé à Paris en 1896 avenue de l'Observatoire, dans un bâtiment d'architecture et de décoration « coloniales ».

Alphonse Daudet (1840-1897), qui avait fait un voyage en Algérie sous le Second Empire, connaît une grande vogue : mythe de la chasse, du désert, mais aussi dénonciation des formes de la présence coloniale. **Jules Verne** (1828-1905), membre de la Société de géographie depuis 1865, a aussi écrit une *Géographie illustrée de la France et de ses colonies*, une *Histoire des grands voyages et des grands voyageurs*. Il combine pour tout cela deux sources principales d'inspiration : *Le Tour du monde* et le *Bulletin de la Société de géographie*. Jules Verne a bien vulgarisé la géographie, auprès de lecteurs qui n'appartenaient pas tous à la jeunesse du second XIXe siècle.

Capital fut aussi le rôle des **revues de vulgarisation géographique et touristique**, comme *Le Tour du monde*, des peintres depuis Fromentin, de la vogue des périodiques (surtout le *Journal des voyages*) et de la **littérature d'aventures**, de

l'Américain Thomas Mayne Reid (1818-1883), de Paul d'Ivoi ¹ et Louis Noir ², mais aussi d'une immense littérature enfantine et populaire, formée de séries à bon marché, comme la « bibliothèque des grandes aventures », les « voyages illustrés » et la « bibliothèque universelle de poche ».

Mais, en admettant que cela poussât à l'aventure, ce qui n'est pas psychologiquement sûr, **cela incitait-il à la conquête** et même au simple désir de rivalité avec les autres pays colonisateurs, ce qui importe ici ? Rien n'est moins certain, d'autant que dans les récits de conquête les souffrances des soldats sont décrites avec abondance et souvent de façon très morbide, ainsi que les maladies qui affectent les Français aux colonies. La *Lecture politique de Jules Verne* (Jean Chesneaux) ³ ne montre pas en lui un « colonialiste », tant s'en faut, et dans le fameux *Tour de la France par deux enfants* les colonies n'étaient qu'évoquées dans les chapitres finaux des éditions de la Belle Époque, que les contraintes de l'emploi du temps ne permettaient pas forcément d'aborder. Enfin, on trouverait parmi les *best sellers* la dénonciation des scandales coloniaux en Algérie (*Tartarin de Tarascon*) ou la critique de l'intervention française en Tunisie (*Bel-Ami* de Maupassant, avec une identification Maroc-Tunisie). Ceci pose le (vaste) problème de la crédibilité didactique de la littérature générale, ainsi que de la littérature « coloniste » (comme on disait encore).

Ceci pose le (vaste) problème de la crédibilité didactique de la littérature générale, ainsi que de la littérature "coloniste" (comme on disait encore). Qu'ainsi l'économiste Paul Leroy-Beaulieu (*De la colonisation chez les peuples modernes*) fût lu est certain, mais la dernière réédition est de 1908, et qui en dehors des convaincus pouvait en 1904 le suivre en lisant que le Sahara pourrait nourrir une dizaine de millions d'habitants, et peut-être même vingt millions ? Aucun prosélyte n'y alla, en tout cas.

Par contre, près de deux millions de visiteurs se rendirent à la **première exposition coloniale française, à Marseille en 1906**, gros succès (dans la mémoire collective éclipsé par Vincennes en 1931) à une date tout à fait symptomatique, mais il faudra attendre les sondages d'opinion de la Libération pour voir en réalité culminer l'idée coloniale chez les Français.

□ Les officiers :

¹ Pseudonyme de Paul Deleutre, 1856-1915.

² Pseudonyme de Louis Salmon, 1837-1901, frère de Victor Noir, tué en duel par le prince Pierre Bonaparte, cousin de Napoléon III, en 1870. Notice dans D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., p. 309, et article de P.Marne, dans *Fontainebleau. La revue d'histoire de la ville et de sa région*, mai 2017, pp. 42-46.

³ J.Chesneaux (1922-2007), *Une lecture politique de Jules Verne*, Maspero, 1971, 195 p., réédition, *Jules Verne. Une lecture politique*, 1982, 201 p., réédition sous le titre *Jules Verne, un regard sur le monde*, Bayard, 2001, 298 p.

L'« arche sainte » (Raoul Girardet), c'est-à-dire l'armée française, joue un rôle majeur dans la colonisation, alors que la conquête est devenue très militaire. À la suite du *scramble* une fraction de l'armée française s'est « colonialisée » et l'idée coloniale s'est « militarisée » depuis les Francis Garnier (1839-1873) et **Pierre Savorgnan de Brazza** (1852-1905). Les premiers rôles sont joués par Gallieni et Lyautey, dont la brochure *Du Rôle colonial de l'armée* paraîtra en 1900 ⁽¹⁾. Lyautey dresse déjà dans des lettres destinées à être publiées et des articles l'image idéale du soldat colonial, conquérant et civilisateur, fondateur de camps et constructeur de villes sur les terres impériales. Ce rôle d'une armée coloniale très à part — qui se concrétise également sous la forme d'un groupe de pression militaire — dépasse celui des seules « troupes de marine » (« marsouins » et « bigors »), peu recherchées d'ailleurs par les officiers.

La littérature d'aventures perpétue l'identification entre la vocation coloniale et la vocation militaire, suscite parmi les jeunes un vif attrait, auquel est sensible un petit-fils de Renan, transfuge de son milieu d'origine, Ernest Psichari, qui abandonne la philosophie, se convertit au christianisme et à l'état militaire colonial, au Congo puis en Mauritanie et publie en 1913 *L'Appel des armes*.

Ce rôle colonial — qui se concrétise également sous la forme d'un groupe de pression militaire — dépasse celui des seules "troupes de marine" ("marsouins" et "bigors"), peu recherchées d'ailleurs par les officiers, passées en 1900 de la Marine à la Guerre en donnant l' "infanterie coloniale". Un sous-groupe de pression mène une vaste campagne d'opinion en faveur de la levée de nombreuses troupes noires dans les colonies, elle culmine en 1910 avec l'ouvrage du colonel Mangin (*La Force noire*).

>> un Panthéon, de "hautes figures".

Les économistes, les publicistes et leurs théories « colonistes » sont une autre catégorie. Ils remplacent Jules Duval (1813-1870) et Lucien-Anatole Prévost-Paradol (1829-1870), qui avait abandonné la carrière académique pour devenir journaliste de l'opposition libérale au Second Empire. Dans les débuts de la Troisième République, il s'agit surtout de **Paul Leroy-Beaulieu (1843-1916)**, gendre de l'économiste saint-simonien Michel Chevalier (1806-1879), auquel il succéda en 1879 à la chaire des Sciences morales et politiques du Collège de France. La première édition du livre *De la colonisation chez les peuples modernes* est de 1874. Elle connut peu de succès, mais la deuxième édition (1882) eut beaucoup plus d'influence, avec ses deux parties, d'abord un tableau d'ensemble des divers systèmes coloniaux, puis une théorie générale de la colonisation. Il publia aussi (1895) un *Traité théorique et pratique d'économie politique*, distinguant bien

¹ Armand Colin, 41 p.

colonisation de peuplement et colonisation d'exploitation, préférant la seconde et l'« émigration des capitaux » à la première. Sa grande idée était que « le peuple qui colonise le plus est le premier peuple ; s'il ne l'est pas aujourd'hui, il le sera demain... ». Il exista donc une école française de la colonisation moderne, voulant la conciliation de l'idéal humanitaire et des grands principes de 1789, d'une part, avec la colonisation, école qui resta au fond minoritaire, au profit de la conquête militaire classique.

On doit citer aussi le journaliste Gabriel Charmes (1850-1886), auteur d'articles en faveur de la constitution d'un grand empire méditerranéen, Paul Gaffarel (1843-1920), professeur d'histoire à la faculté des lettres de Dijon, dont l'œuvre chercha à réhabiliter l'ancien passé colonial français. La France doit reprendre la grande tradition de l'expansion outre-mer, coloniser est pour elle le seul moyen de ne pas se laisser submerger par le flot démographique des Anglais ou des Allemands.

III. Groupes de pression et parti colonial

1°) Les Sociétés de Géographie

Les Sociétés françaises de géographie — **Société de géographie de Paris** (1821), Société de géographie commerciale (1876), sociétés provinciales, totalement indépendantes des précédentes et apparues à partir des années 1870 — participent de ce parti colonial, ne serait-ce que parce que leurs « décideurs » sont majoritaires dans les associations du « parti ». Pendant quatre décennies, la Société de géographie de Paris avait été, par sa composition sociale comme dans sa mentalité collective, purement intellectuelle, aucunement utilitaire, et totalement dépourvue de préoccupations coloniales, donc essentiellement tournée vers l'exploration et non la colonisation. À Paris, la période 1821-1864 avait représenté quatre décennies d'argent rare ou mal utilisé, de sédentarité de la part de géographes de cabinet. Le temps de l'expansion européenne se traduit par le ralliement à ce qu'en France — et pas seulement à Paris — on va appeler la « **géographie commerciale** » ou « **géographie utilitaire** », c'est-à-dire la science de géographes qui se soucient de faire connaître aux commerçants et aux candidats au commerce les richesses des régions et pays d'outre-mer. Géographie coloniale et colonisation sont presque senties comme des synonymes, dans le cadre d'un *consensus* des plus larges. Dans les dictionnaires de l'époque, le mot géographie équivaut presque à exploration. C'est la masse des provinciaux (c'est-à-dire celle des adhérents aux Sociétés de géographie qui se créent à grande vitesse en province, et non les seules Sociétés de Paris) qui permet dans le dernier tiers du

XIXe siècle d'assurer à la France des Sociétés de géographie une véritable prééminence mondiale : dès les années 1880 il y a en France plus de Sociétés de géographie et plus d'adhérents que dans n'importe quel autre pays. Dès 1894, les 111 Sociétés de géographie du monde entier comptent 53 550 membres, les 30 sociétés françaises de géographie 18 700 membres (34,9 %).

La France se place de la sorte très honorablement dans le contexte international, face à l'étranger. Mais la prééminence française est momentanée, et surtout elle n'est que numérique. Autrefois, ses quelques dizaines d'adhérents bien assoupiés avaient tout de même permis à la Société de géographie de Paris de continuer à rayonner. Les quelques centaines ou milliers qui sont désormais le lot de presque toutes les Sociétés de géographie leur permettent de se tirer remarquablement d'affaire, notamment en ce qui concerne l'exploration coloniale, ce qui pour la France signifie une déroutante et humiliante concurrence, d'autant plus que les créations sont très nombreuses à l'étranger.

Ces associations font des subventions aux voyages, aux explorations, des recommandations officielles, des appuis divers, des réceptions solennelles, diverses sollicitations, elles décernent prix et médailles. Surtout, la colonisation occupe désormais une place considérable dans le contenu des publications des Sociétés françaises de géographie.

2°) Les associations procoloniales et la notion de parti colonial

Un « Parti colonial » existe pour tous les régimes politiques, parlementaires ou non, d'Europe occidentale. Il en existe un en France, formé d'associations nombreuses et fort variées, au sein desquelles on retrouve souvent les mêmes hommes : Alliance française, Société française de Colonisation et d'Agriculture coloniale, Comité de l'Afrique française, groupes « coloniaux » parlementaires superposés aux groupes politiques classiques, Union coloniale française, Comité de Madagascar, Ligue maritime et coloniale, Comité de l'Asie française, auxquels s'ajouteront à la Belle Époque l'Association cotonnière coloniale (1903) et surtout le Comité du Maroc (1905). Toutes ces associations agissent par la publication de *Bulletins*, la provocation et le soutien de missions d'exploration, la poursuite — de façon à intéresser l'opinion publique — d'une œuvre de propagande, par des conférences à Paris et en province, parfois par des cours, voire des prix, et la pression sur le gouvernement pour accroître l'empire colonial français ou, plus fréquemment, pour infléchir la direction de l'expansion coloniale. **L'action est de coulisse et de couloir**, le « parti » est véritablement un *lobby*. Il forge aussi des mythes impérialistes et met en forme les slogans des

programmes d'expansion : ainsi sont nés le « bloc africain », la « course au Tchad », exactement comme en Grande-Bretagne « du Cap au Caire ».

L'âme du parti colonial est Eugène Étienne (1844-1921), député puis sénateur d'Oran, qui fit deux passages au sous-secrétariat d'État aux Colonies et qui maintint toujours sous sa coupe le ministère.

Quels furent les résultats globaux de l'œuvre du parti colonial ? L'opinion publique est semble-t-il de plus en plus intéressée, tout étant relatif, par la conquête coloniale, mais il est difficile de jauger le rôle du parti *stricto sensu*, il faut en effet tenir compte aussi des Sociétés de Géographie, de la littérature, de la presse, de l'exposition de 1889, qui fit une large place aux colonies. Il y a, de plus, des inégalités : les péripéties de la conquête de l'Afrique centrale puis Fachoda (1898) sont plus suivies que la conquête de Madagascar (1895). Il y eut des émotions en sens inverse, lorsque l'opinion publique prit conscience des dangers de certaines situations (révolte tunisienne après le traité du Bardo de 1881, Lang Son en 1885). Quant à l'action sur le pouvoir politique, elle est très nette pour l'octroi des monopoles (« concessions ») aux grandes compagnies au Congo dans les années 1880 et 1890 : campagnes de presse, action d'Étienne, alors sous-secrétaire d'État aux Colonies, de Brazza, qui devait plus tard — en 1905 — être l'implacable censeur des colonies... (la loi sera votée en 1898) ¹.

Notes complémentaires sur le parti colonial

La Société de géographie commerciale de Paris avait saisi la Chambre des députés en 1879 d'une pétition demandant la création d'une Société française de colonisation destinée à encourager l'expansion coloniale et la colonisation. Ce fut un échec, et une telle Société française de colonisation, embryon de parti colonial, ne fut constituée qu'en 1883, présidée par Jules Ferry, et entraînée dans le discrédit provisoire de l'idée coloniale qui suivit sa chute.

Le « groupe colonial » de la Chambre des députés s'était formé à l'initiative d'Eugène Étienne : 94 députés, essentiellement de la majorité modérée, plus un socialiste, 13 radicaux, 5 ralliés, 12 monarchistes et nationalistes. Après les élections de 1893, sur 129 députés du groupe colonial, on comptait 8 monarchistes, 8 ralliés, 2 boulangistes, 83 républicains du centre et 28 radicaux.

Le « groupe colonial » du Sénat a une trentaine de membres. Président : Jules Siegfried, parlementaire, gros négociant du Havre, maire de la ville et père d'André Siegfried.

Le Comité de l'Afrique française fut présidé par le prince Auguste d'Arenberg (1837-1924), directeur du *Journal des débats*, et député, puis par Charles Jonnart (1857-1927), son secrétaire

¹ Cf. D.Lejeune, *Les Sociétés de Géographie en France et l'expansion de l'Europe au 19e siècle*, Albin Michel, 1993, collection « Bibliothèque Albin Michel, Histoire », 236 p., rééditions numériques. Une version intégrale, numérique et actualisée de la version universitaire est disponible sur demande à l'auteur. Ce sont la IIe partie et le début de la IIIe qui sont concernés.

étant Auguste Terrier (1853-1932)¹. Il culmina à 4 000 adhérents. La création du Comité est bien entendu saluée par les Sociétés de géographie. À Marseille: « Il va sans dire que le but du Comité constitué dans une pensée purement patriotique, en dehors de tous les partis, est absolument désintéressé et étranger à toute préoccupation d'affaires. » (*Bulletin de la Société de géographie de Marseille*, 1891, p. 105)

L'Union coloniale française fut dirigée pendant plus de trente ans par Joseph Chailley (1854-1928), aussi fondateur de l'Institut colonial international. Sa vocation était essentiellement économique et financière, le conseil d'administration étant composé de dirigeants de sociétés et de banques possédant des intérêts dans les colonies et protectorats. La plupart des membres étaient négociants, banquiers, ou industriels. L'article 2 des statuts « ne laisse d'ailleurs aucune équivoque sur la vocation très précise que se fixe l'Union coloniale²: 1) De rechercher tous les moyens propres à assurer le développement, la prospérité et la défense des diverses branches du commerce et de l'industrie dans les colonies, pays de protectorat et pays d'influence française, d'organiser le groupement de ses représentants et de concentrer leurs efforts en vue de la protection de leurs intérêts. [...] 3) D'intervenir, après examen et rapport d'une commission désignée par elle, dans les instances, devant les juridictions pour la défense des principes d'intérêt général, et de prendre au besoin à sa charge, tout ou partie des frais nécessités par cette intervention. [...] 5) D'examiner et de préconiser toutes mesures économiques ou législatives reconnues nécessaires et de les soutenir auprès des pouvoirs compétents par tous les moyens à sa disposition et notamment, par la publicité (journaux, mémoires, etc.). »

3°) La forme économique de l'impérialisme

□ Des groupes de pression :

En conséquence de cette nouvelle physionomie de l'expansion de la France, des groupes de pression, **émanant des milieux d'affaires**, agissent à visage découvert. Leur préoccupation essentielle fut la rentabilité des possessions coloniales, opposée par Eugène Étienne en 1897 aux « satisfactions platoniques » et à la « gloire éphémère ». Ils agissaient donc en faveur de la **colonisation d'exploitation**, et éventuellement du **protectorat**, qui permet l'exploitation économique tout en ménageant les finances métropolitaines, et même en faveur des simples zones d'influence. C'était le signe de la présence des **milieux bancaires et d'industries lourdes** (réticents jusqu'aux années 1880) aux côtés des armateurs, négociants, et manufacturiers d'industries légères exportant des produits de

¹ Notice bio-bibliographique dans Julie d'Andurain, *Colonialisme ou impérialisme ? Le parti colonial en pensée et en action*, Léchelle, Zellige, 2017, 448 p., pp. 131-150.

² R.Girardet, *L'idée coloniale en France. 1871-1962*, La Table ronde, 1972, 340 p., p. 116, réédition, coll. « Pluriel », 1979, 508 p. Pour les Sociétés de Géographie D.Lejeune, *Les Sociétés de Géographie en France et l'expansion de l'Europe au 19e siècle*, Albin Michel, 1993, collection « Bibliothèque Albin Michel, Histoire », 236 p., réédité numériques. Une version intégrale, numérique et actualisée de la version universitaire est disponible sur demande à l'auteur. Ce sont la IIe partie et le début de la IIIe qui sont concernés. Sur Joseph Chailley : notice bio-bibliographique dans Julie d'Andurain, *Colonialisme ou impérialisme ? Le parti colonial en pensée et en action*, Léchelle, Zellige, 2017, 448 p., pp. 71-93.

consommation. Ils poussèrent à l'adoption du principe de l'équilibre obligatoire entre les recettes et les dépenses d'une même colonie et de la règle de la faiblesse de l'engagement de dépenses par la France, ce qui entraîna une hausse des impôts de chaque colonie. Le parti colonial provoqua le **vote de la loi de 1892 sur le commerce extérieur, qui annula le libéralisme de 1861** : désormais, les produits étrangers arrivant aux colonies étaient frappés des mêmes droits que s'ils atteignaient la métropole. C'est grâce à ces groupes que s'étaient répandus dans les années 1880 l'idée que l'État était incapable d'exploiter une colonie et la doctrine de la mise en valeur par le secteur privé, notamment les grandes compagnies à monopole, telles celles qui eurent des concessions au Congo. Enfin, cette composante économique du parti colonial avait réussi, outre ses actions de couloirs, à mouvoir la presse, qui avait longtemps tardé à s'intéresser aux aspects économiques de la colonisation, au profit des aspects administratifs et politiques, et à accompagner les transformations des Sociétés de géographie, qui, sensibles désormais à la géographie utilitaire, opérèrent la réconciliation du loisir intellectuel et des préoccupations commerciales ¹.

Quelques exemples concrets peuvent être facilement donnés. Les **intérêts financiers ont joué un rôle majeur dans l'évolution de la politique tunisienne**, et, en s'assurant une place essentielle dans la Commission internationale de la dette (créée en 1869), la France prenait une option sur l'avenir de la région. **Les milieux industriels et commerciaux lyonnais ont joué un grand rôle pour l'Extrême-Orient**, poussant à l'utilisation accrue des soies d'Asie orientale par l'industrie lyonnaise ² après la dévastation de la sériciculture française par la pébrine et développant l'idée d'atteindre le marché chinois à partir de l'Indochine. Une campagne de presse dans les années 1873-1874 soutint la politique d'expansion au Tonkin, voie directe pour atteindre l'« énorme marché chinois », moyen de faire rayonner le commerce français sur toute l'Asie.

□ **un peu voisin, mais plus général (économiquement parlant), plus restreint géographiquement parlant, l'action des Européens établis aux colo. :**

- "Algériens" (Europ. d'A.), pour l'intervention en Tunisie puis au Maroc
- action des Réunionnais poussant à l'annexion de Madagascar, source de ravitaillement et champ d'action pour popul. croissante

□ **Si la colonisation classique se stabilise, la France de la Belle Époque s'installe dans une forme économique d'impérialisme.** Celle-ci, qui se soucie peu des limites usuelles

¹ Cf. *Les Sociétés de Géographie en France et l'expansion de l'Europe au 19e siècle*, Albin Michel, 1993, collection « Bibliothèque Albin Michel, Histoire », 236 p., rééditions numériques. Une version intégrale, numérique et actualisée de la version universitaire est disponible sur demande à l'auteur. Ce sont la IIe partie et le début de la IIIe qui sont concernés.

² Lire B. Angleraud & C. Pellissier, *Les dynasties lyonnaises. Des Morin-Pons aux Mérieux, du XIXe siècle à nos jours*, Perrin, 2003, 830 p.

entre colonisation et politique étrangère, a désormais une grande importance et est mue par des groupes de pression.

□ **Son importance globale :**

Les **placements de capitaux français à l'étranger** deviennent fort importants. Si l'observateur se place, par commodité, en 1914, il constate que la France représente alors 20 % de l'investissement transnational, soit environ 45 milliards de francs. Ceci pose la question de la répartition géographique de ces investissements. L'Europe (Russie comprise) domine, avec plus de la moitié des 45 milliards, la Russie s'étant octroyé la part du lion, ce qui surprend peu. Hors d'Europe, se signalent à l'attention l'Amérique latine (6 à 8 milliards), l'Égypte (3), l'Afrique du Sud (3), l'Afrique du Nord (3), que suivent les États-Unis (2), la Chine, l'Indochine, etc. Au total, les colonies ne représentent que 4 milliards (dont 3 pour l'Afrique du Nord), soit une situation inférieure à celle de l'Amérique latine et dix fois moins que l'investissement britannique dans l'Empire ! Toutefois, la part des colonies s'est accru très vite pendant les années de la Belle Époque, les calculs de Jacques Marseille montent le total possible jusqu'à 7,5 milliards.

□ Les **conséquences globales** de cette importance sont capitales:

- Les **rivalités avec les pays étrangers** peuvent en être directement issues, car on passe facilement du heurt entre intérêts privés aux conflits entre états. Ceci, qui a un fort intérêt historiographique, pose le problème des relations entre milieux d'affaires et milieux politiques.
- Une autre conséquence est économique, la **mise en valeur du territoire national** étant par voie de soustraction relativement insuffisante, alors que des capitaux étrangers, belges, suisses, et même allemands, ont commencé à s'investir en France !
- Une troisième conséquence est financière et économique dans le court et le moyen terme : **les investissements français servent rarement à acheter des produits français**. Les meilleurs fournisseurs de la Russie sont ainsi en 1914 l'Allemagne et la Grande-Bretagne, et non la France, dont les exportateurs de marchandises gémissent. Nous pouvons y ajouter avec sûreté une conséquence financière à long terme, celle de la **perte de capitaux après la guerre**, la Russie nouvelle ne reconnaissant pas les dettes de l'État tsariste, au grand dam des épargnants français qui avaient cru justement trouver la sécurité, le cas est bien connu.
- Enfin, il est un effet d'entraînement politique et moral que les adversaires de l'alliance franco-russe ont de longue date mis en avant : **une République parlementaire a investi surtout dans des pays à régime absolutiste** (mais le choix inverse était-il vaste ?).

□ **Autre conséquence : prodromes d'un divorce :**

L'empire colonial a peu attiré les capitaux français, ne recevant pas même dix francs sur cent que les Français placent hors des frontières. Est-ce le prodrome d'un divorce ? Cette idée est à nuancer : si la mise en valeur de l'empire est médiocre, il faut se souvenir que les colonies coûtent peu au contribuable métropolitain. Si les colonies ne représentent en apparence et depuis le Second Empire qu'une médiocre part dans le commerce extérieur français — pendant les cinq années 1896-1900, 7,8 % des importations et 9,8 % des exportations — elles constituent un **partenaire essentiel (le troisième)** et en progrès constant du commerce international de la France. Voici la conséquence de la pression fiscale et du « monopole du pavillon », sur laquelle, en sens inverse des idées communément admises, la thèse de Jacques Marseille a conduit à réfléchir.

Depuis 1880, le commerce de la France avec ses colonies s'est accru plus que deux fois plus vite que les échanges avec les pays étrangers, et en 1913, l'empire colonial représente déjà 12 % du commerce extérieur de la métropole. Au moment où va s'engager la Grande Guerre, beaucoup avancent que les exportations vers l'empire sont la panacée commerciale, d'autant plus que la métropole vend depuis 1911 plus à ses colonies qu'elle ne leur achète (sauf en 1910 et 1911) et que nul n'ignore le déséquilibre de la balance commerciale de la France. Voici qui va à l'encontre de l'axiome répandu, facile, et trouble, selon lequel les conquêtes coloniales auraient finalement coûté plus cher qu'elles n'auraient rapporté au pays : « si l'opinion et les forces politiques restent indifférentes à l'empire, le monde des affaires, lui, en a rapidement saisi l'intérêt » (Jacques Marseille).

4°) Bilan quant au Parti colonial

Il existe des lieux de rencontre et des « catalyseurs ». La « petite Vache » est l'enseigne d'une crèmerie sise à proximité des sièges de la Société de Géographie et de la maison Hachette, rue Mazarine, crèmerie ouverte en 1850, et à l'atmosphère joyeuse et fort libre, « entre hommes » pour l'essentiel, ce qui annonce la vogue des « dîners d'hommes » de la fin du XIXe siècle. Elle connut grâce à Charles Maunoir, secrétaire général de la Société de Géographie — dont il est l'âme, comme Charles-Marie Gariel (1841-1924) l'est pour l'Association française pour l'Avancement des Sciences, née en 1872 ¹ — une véritable vocation géographique. Y venaient régulièrement Francis Garnier, Jules Crevaux (1847-

¹ H. Gispert dir., « *Par la science, pour la patrie* ». *L'Association française pour l'avancement des Sciences (1872-1914) : un projet politique pour une société savante*, Presses universitaires de Rennes, 2002, 372 p., chapitre 4, dont son titre.

1882), Gabriel Bonvalot (1853-1933) ¹, Henri Duveyrier (1840-1892), Brazza, Alfred Marche (1844-1898), Antoine Mizon (1853-1899), Alexandre da Rocha de Serpa Pinto (1846-1900), etc., soit le Gotha de l'exploration fin de siècle, à la seule notable exception de Henry Morton Stanley. En outre on y voyait Roland Bonaparte (1858-1924), longtemps président de la Société de Géographie... Un peu voisine, mais plus générale, économiquement parlant, plus restreinte géographiquement parlant, fut l'action des Européens établis aux colonies. « Algériens », c'est-à-dire Européens d'Algérie, pour l'intervention en Tunisie, Réunionnais poussant à l'annexion de Madagascar, source de ravitaillement et champ d'action pour une population croissante. Quant aux **Sociétés de Géographie dans leur ensemble**, elles se comportèrent surtout comme des catalyseurs et comme les maîtresses d'œuvre de réseaux latéraux de relations. Il faut souvent des **coalitions des différents groupes de pression** pour qu'une action réussisse : par exemple, pour Madagascar, joua celle du « parti catholique » (Hubert Deschamps, historien, 1900-1979) et des Réunionnais.

Dans le débat politique sur la colonisation on a constaté, d'après l'historien Jacques Binoche, « un entraînement colonial plutôt qu'une volonté d'expansion ».

¹ Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 93-94.

IV. Le débat politique sur la colonisation

La doctrine colo. n'est l'exclusivité d'aucun parti mais on la trouve davantage chez les républicains (au pouvoir...) que chez les conservateurs.

1°) L'impérialisme colonial républicain : Jules Ferry

L'impérialisme colonial républicain naît avec **Jules Ferry**. Déjà Gambetta réclamait l' « expansion » pour que la France reprenne « véritablement le rang qui lui appartient dans le monde », mais, en 1876, président de la commission du budget, il avait voulu économiser sur les budgets coloniaux. Ses amis politiques voulaient l'annexion de l'Annam et du Tonkin en 1873. **C'est Ferry lui-même, président du Conseil en 1880-1881 et de 1883 à 1885, qui œuvra pour la Tunisie, l'Annam, le Tonkin et le Congo.** De plus, il fut un **doctrinaire de la colonisation, mais largement *a posteriori*!** Il utilisait l'argument **économique**, celui des matières premières, des débouchés pour l'industrie française, en soulignant le caractère inéluctable de la colonisation, l'argument **humanitaire** : répandre les bienfaits de la science, de la raison et de la liberté, que la patrie des droits de l'homme fasse œuvre d'émancipation, **les « races supérieures » éclairant et guidant les « races inférieures »**. Ferry expliquait : « Je répète qu'il y a pour les races supérieures un droit, parce qu'il y a un devoir pour elles. Elles ont le devoir de civiliser les races inférieures. », ce qui fut **critiqué avec virulence par Clemenceau**, notamment lors de la séance du 30 juillet 1885, alors que Jules Ferry est écarté du pouvoir :

« [...] nous avons fait verser beaucoup de sang français et nous en ferons verser encore. [...] [Sur la « théorie des débouchés coloniaux » :] Ah ! Si la politique coloniale consistait à aller chercher avec quatre hommes et un caporal un Chinois, à l'amener dans le faubourg Saint-Antoine pour lui faire acheter une armoire à glace. (*On rit*) Il y aurait à une opération coloniale très claire [...]. Mais les débouchés ne s'ouvrent pas à coups de canon... [...] Si vous voulez des débouchés, cherchez dans cette voie du bon marché de la fabrication et du bas prix des transports. [...] Races supérieures ! Races inférieures, c'est bientôt dit ! Pour ma part, j'en rabats singulièrement depuis que j'ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que la France devait être vaincue dans la guerre franco-allemande parce que le Français est d'une race inférieure à l'Allemand. [...] » ¹

Ferry ajoutait l'argument de la grandeur et de la puissance de la France, qui **ne saurait se résigner à n'être qu'une nation de seconde zone** : la place laissée vacante serait occupée par d'autres et la puissance navale nécessitait des points d'appui.

« Rayonner sans agir [...], c'est abdiquer... », déclara Jules Ferry, le 28 juillet 1885. **Comment interpréter la pensée coloniale de J. Ferry** : s'agit-il d'un

¹ J.Garrigues prés., *Les grands discours parlementaires de la Troisième République*, Armand Colin, 2004, tome I, 217 p., pp. 91-95.

néomercantilisme à une époque de très forte concurrence ? Mais les conquêtes commencèrent à des moments de relative expansion économique et avant la législation protectionniste. Est-ce un dessein nationaliste, les impératifs économiques n'étant que des alibis, des moyens d'assurer la grandeur et la puissance de la France ?

C'est Ferry qui créa le 19 octobre 1883 le Conseil supérieur des colonies. Quelques-unes (Algérie, Antilles, Guyane, Sénégal, Réunion, Inde, Cochinchine) bénéficiaient déjà d'une représentation au Parlement. Pour compenser, dans une certaine mesure, l'absence de représentation des autres, ce conseil, de caractère seulement consultatif, fut établi. À l'origine, il était formé essentiellement de fonctionnaires. S'y ajoutèrent par la suite des délégués des groupements économiques régionaux, les sénateurs et députés des colonies, des délégués élus au suffrage universel par les citoyens français des colonies non représentées au Parlement, et dix indigènes nommés par le ministre.

En tout cas, **beaucoup de parlementaires de la IIIe République occupent un temps des fonctions de gouverneur de colo.** : Albert Grévy, Charles Jonnart, Théodore Steeg, Maurice Viollette (Alg.), Paul Bert, Jean Constans, Jean-Marie de Lanessan, Paul Doumer, Albert Sarraut et Alexandre Varenne (Indochine).

2°) L'anticolonialisme antiferryste

Il existait déjà contre la politique de Ferry « le Tonkinois » un anticolonialisme qui avait répliqué aux arguments classiques en faveur de l'expansion coloniale de l'époque, l'argument humanitaire, l'argument économique et l'argument politique. Contre le premier la gauche radicale s'était dressée, niant la notion de races inférieures et proclamant que la France trahissait les droits de l'homme en imposant sa domination par la force. Contre le deuxième, on soulignait à droite et à gauche le coût de la conquête, puis de l'aménagement des colonies, et les faiblesses d'une démographie qui ne donnait pas au pays d'hommes à « exporter » : **il ne fallait pas, au fond, sacrifier « l'or et le sang de la France », comme disait l'économiste Frédéric Passy (1822-1912) 1.** À la vision d'une France grandie et rendue plus puissante par ses colonies, la droite, mais aussi Clemenceau, répondaient que celles-ci immobilisaient des forces armées outre-mer et surtout détournaient du souvenir des « provinces perdues ». La **théorie de la « compensation » de la perte de l'Alsace-Lorraine** par l'acquisition de colonies avait depuis longtemps été pourfendue par la formule de Déroulède : « J'ai perdu deux sœurs, vous m'offrez vingt domestiques ! » Dans le contexte des débuts du

¹ Notice dans J.-M. Mayeur & A. Schweitz, *Les parlementaires de la Seine sous la Troisième République*, Publications de la Sorbonne, 2001, 2 vol., 278 & 639 p., tome II, pp. 454-456.

XXe siècle, cela signifiait plus que jamais ne pas faire le jeu de l'Allemagne en sombrant dans le « rêve colonial ». En outre, depuis longtemps, l'« **affaires colonial** » était dénoncé par les monarchistes, les antisémites, mais également Clemenceau et Rochefort, sans oublier **Camille Pelletan** (1846-1915), qui

« combattit pied à pied la politique coloniale. Rapporteur de la commission du Tonkin et de Madagascar en décembre 1885, il refusa les crédits au gouvernement, n'entendant pas « monter la garde autour des fautes passées ». Il combattit avec flamme la conquête du Soudan et celle du Dahomey. En 1895 ses protestations se firent éclatantes contre l'expédition de Madagascar, contre « la marche funèbre de Majunga à Tananarive », contre « la plus meurtrière de nos campagnes coloniales »¹.

Camille PELLETAN (1846-1915)

Fils de l'homme politique Eugène Pelletan, né à Paris, il est athée, libre-penseur, et prendra une part active à la Séparation de l'Église et de l'État. Il est l'une des figures de proue du radicalisme de gauche d'avant 1914. D'abord journaliste, député (1879-1911), puis sénateur (1912-1915) des Bouches-du-Rhône, il voit ses débuts politiques facilités par la personnalité de son père (1813-1884), républicain connu de la génération de 1848, député de Paris de 1863 à 1870 puis ministre du gouvernement de la Défense nationale puis dernier sénateur inamovible nommé. À peine sorti de l'École des Chartes, en 1869, Camille Pelletan entre à la rédaction du *Rappel*, où sa plume acérée de polémiste et ses talents de *reporter* se font remarquer.

Rédacteur en chef de *La Justice*, journal qu'il a fondé avec Clemenceau en 1879, Camille Pelletan y développe des talents de polémiste et y gagne la réputation d'un tempérament ombrageux qu'aucune politique ne satisfait et qui critique sans cesse tous les gouvernements. Seuls deux ministères échapperont aux foudres de ce républicain « en bataille » (G.Baal), celui de son ami Floquet et celui de Combes, auquel lui-même appartenait. En 1881, il est élu député des Bouches-du-Rhône, mandat qu'il devait conserver 32 ans. Il participe, avec Désiré Barodet, Louis Blanc et Clemenceau, à la constitution du groupe de « l'Extrême gauche ». On lui prête la formule « Pas d'ennemis à gauche ! », mais il la complétait par « ... sauf les ennemis de la patrie... » Camille Pelletan est en effet un républicain patriote : ligne bleue des Vosges, mais aussi hostilité aux conquêtes coloniales (comme chez Clemenceau). En 1883, il fonde avec Clemenceau la « Ligue républicaine pour la révision des lois constitutionnelles ». Elle prône la suppression du Sénat et du président de la République. En 1886, il attaque

¹ Charles-Robert Ageron, historien, 1923-2008. Sur Camille Pelletan, P.Baquiast, « Camille Pelletan », dans A.Prost dir., *Jean Zay et la gauche du radicalisme*, Presses de Sciences Po, 2003, 264 p., pp. 41-50 et « Camille Pelletan, une des figures de proue du radicalisme de gauche », dans S.Baumont & A.Dorna dir., *Les grandes figures du radicalisme. Les radicaux dans le siècle (1901-2001)*, Privat, coll. « Bibliothèque historique Privat », 2001, 286 p., pp. 131-139. Notice dans G. & S.Berstein, *La Troisième République*, M.A. Éditions, coll. « Le Monde de ... », 1987, 356 p., p. 237.

l'application du plan Freycinet sur les chemins de fer, à ses yeux trop favorables aux compagnies privées. Sous la direction de Pelletan, l'Extrême gauche prend en 1892 le nom de « Groupe républicain radical socialiste ». Farouche dreyfusard, Camille Pelletan s'abstient, avec 12 autres radicaux, lors de la présentation du gouvernement Waldeck-Rousseau. Travailleur, intelligent, spirituel, il n'a en revanche aucun sens de l'organisation et comme il est idéaliste, épris d'absolu et qu'il pense que tout peut se résoudre par des mots, son passage au ministère de la Marine en 1902-1905 prendra figure de désastre national. Il est hostile aux grands navires et se méfie des grands chefs. Il suspend l'exécution du programme naval que son prédécesseur avait fait voter au Parlement et il s'applique avec obstination à diminuer l'autorité des amiraux. Il suit les vues de l'amiral Aube et de la *Jeune École*, qui prônent l'usage massif des torpilleurs et des sous-marins, jugés « démocratiques », et la pratique de la guerre navale « de course » au détriment de la guerre d'escadre. Aussi l'opposition à la Chambre s'acharne-t-elle contre le ministre, l'accusant entre autres de retarder l'exécution des commandes pour la flotte de guerre. Dans ces conditions, on ne s'étonne guère que le passage de Pelletan au ministère de la Marine constitue son unique expérience ministérielle ! Mais il faut noter qu'il s'y était montré très soucieux des questions sociales : journée de 8 heures pour les ouvriers des arsenaux, par exemple.

Après la chute de Combes, il redevient à la Chambre l'un des dirigeants du Parti Radical-Socialiste dont il préside régulièrement les congrès. Il s'y oppose à la Représentation proportionnelle (la RP), présidant même le groupe antiproportionnaliste. En 1912, il entre au Sénat et meurt trois ans plus tard en écrivant l'article antigouvernemental qu'il donnait chaque jour au *Radical*. Camille Pelletan est resté très longtemps un modèle et une figure légendaire du radicalisme français, par ses idées, son intransigeance et ses allures cordiales et truculentes : grand buveur et fumeur, célèbre pour sa chevelure et sa barbe hirsutes, sa crasse et son débraillé, vivant longtemps en concubinage puis ministre épousant à 57 ans une institutrice (à la poitrine opulente, sœur d'un avocat, député et vice-président du parti radical...), orateur époustouflant (mais parfois erratique quand il était trop « imbibé » : Combes a inventé pour excuser un de ses discours l'expression de « chaleur communicative des banquets » !), érudit, fin lettré, ami de poètes (Verlaine, Rimbaud, Charles Cros) et d'artistes (Fantin-Lantour, Édouard Manet). Toute sa vie, Camille Pelletan a fréquenté les milieux littéraires et artistiques ; dans le tableau de Fantin-Latour, *Coin de table*, il est le barbu assis à côté de Rimbaud (Verlaine est de l'autre côté). Jusqu'à la Libération, sa mémoire est restée très vivante à gauche

3°) L'expansion coloniale, instrument décisif de grandeur et de puissance

L'expansion coloniale, instrument décisif de grandeur et de puissance est une affirmation unanime au sein du parti colonial. L'entreprise coloniale permet à la France de « **garder son rang** », **malgré le traité de Francfort** : elle efface l'humiliation de 1871, montre la vitalité du pays, redonne à la nation confiance en elle-même, démontre le « génie colonisateur » français. En premier corollaire se développe une **très violente anglophobie** : la Grande-Bretagne joue le rôle traditionnel de l'adversaire, ici transposé, donne l'image d'une mauvaise colonisation ; de toute manière, les deux axes de colonisation en Afrique se croisent (*cf.* Fachoda), et l'accord de délimitation (prodrome de l'Entente cordiale) n'interviendra qu'en 1904. En deuxième corollaire, **le parti colonial prône un certain rapprochement franco-allemand**, et une tentative de bon voisinage avec l'Allemagne fut l'œuvre de Gabriel Hanotaux (voir plus bas).

□ **2e corollaire : l'idée d'Eurafrique** : le Parti colonial prône un certain **rapprochement franco-allemand**, fondé notamment, après 1905, sur la "reconnaissance des droits sensiblement égaux dans la pénétration éco. des deux empires colo. afric.", dans l'optique d'une "Eurafrique". Associer l'Allemagne à l'œuvre coloniale, par le biais de l'« Eurafrique », concept inventé par le comte Richard Coudenhove-Kalergi (1894-1972), diplomate autrichien, devenu Tchèque après le traité de Saint-Germain 1.

□ **le problème du passage de la politique Hanotaux à la politique Delcassé :**

- une **tentative de bon voisinage avec l'Allemagne, élaborée par Gabriel Hanotaux, ministre français des Affaires étrangères de mai 1894 à juin 1898**. Pour lui, la priorité avait été l'expansion coloniale, au prix d'une friction avec la Grande-Bretagne, concurrent principal. Or, la rivalité s'était manifestée clairement avec la rencontre en 1898 à Fachoda, au Soudan, des deux grands axes d'expansion en Afrique, le français et le britannique.

- **Sous l'influence du nouvel occupant du quai d'Orsay, Delcassé, c'est une révision totale : l'Allemagne redevient l'adversaire essentiel, la France resserre ses liens avec la Russie, et elle en noue de nouveaux avec l'Angleterre, qui aboutissent à l'Entente cordiale**. Delcassé est bien secondé par une remarquable et stable équipe d'ambassadeurs, Barrère à Rome et les frères Cambon à Londres et Madrid. Sans que sa politique ait eu toute l'ampleur et la cohérence qu'il aimait laisser soupçonner dans les conversations de couloir, Fachoda et la raréfaction des territoires vacants lui avaient montré qu'il fallait agir avec habileté pour mener deux politiques de front : chercher de nouveaux appuis contre l'Allemagne et continuer l'expansion coloniale.

¹ Cf. Ch.-R. Ageron, « L'idée d'Eurafrique et le débat colonial franco-allemand de l'entre-deux-guerres », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, juillet-septembre 1975, pp. 446-475 ; Y. Montarsolo, « Construction européenne, colonisation, décolonisation. L'Eurafrique, contrepoint de l'Europe », *Historiens & Géographes*, octobre-novembre 2008, pp. 289-291.

- Où mener cette dernière ? La grande jonction au Tchad entre les possessions françaises d'Afrique du Nord, de l'Ouest et de l'Équateur se faisant en 1900, ce ne pouvait être qu'au Maroc, dont on s'exagérait la richesse et les possibilités de profit pour les entreprises, et qui compléterait un Maghreb français. De toutes façons, il ne fallait pas laisser l'Allemagne s'y installer, ne serait-ce que sous la forme de bases navales.

- **La grande idée de Delcassé**, soutenu en sous-main par le parti colonial, c'est-à-dire les parlementaires de tous bords et les groupes de pression favorables à l'expansion coloniale, fut de **préparer le protectorat français sur le Maroc non contre la Grande-Bretagne mais avec son appui, la renonciation aux droits français en Égypte étant échangée contre l'acceptation de l'installation française au Maroc**, sans que Delcassé eût — semble-t-il — prévu de dédommagement pour l'Allemagne.

- Mais il envisageait les deux objectifs de plus en plus inégalement : d'abord fort "pro-colonial", il avait évolué "vers une conception générale octroyant la primauté à l'Europe et à l'équilibre entre puissances européennes" (R.Girault).

4°) L'atténuation de l'anticolonialisme classique à l'approche de la guerre

□ **Dans le contexte des débuts du XXe siècle, cela signifiait** plus que jamais ne pas faire le jeu de l'Allemagne en sombrant dans le "rêve colonial" : on se souvient des deux fers que Delcassé maintenait au feu. En outre, depuis longtemps, l'"affaires colonial" était dénoncé par les monarchistes, les antisémites, mais également Clemenceau et Rochefort. Ce premier anticolonialisme **s'atténue à la Belle Époque**, mais il en naît un second.

Le premier anticolonialisme s'atténue à la Belle Époque ; une sorte d'acceptation du fait accompli et stabilisé se produit et les radicaux, au pouvoir après 1902, ne remettent pas en cause l'œuvre de leurs devanciers, allant même jusqu'à la poursuivre (au Maroc notamment), ce qui suscite l'ironie de Jaurès. L'opposition de droite (*cf.* Barrès) s'était aussi ralliée dans les années 1890, car à ses yeux la colonisation offrait la possibilité d'un renforcement de la puissance française. Comme le dit le député catholique Denys Cochin (1851-1922) : « Ne faisons pas de la France une petite nation. » La droite note également que l'expansion française a été antiallemande, que, **la conquête coloniale presque achevée, les forces militaires du pays sont à nouveau disponibles**, et enfin que l'Afrique est un continent d'avenir, proche de l'Europe.

- l'Afrique est un continent d'avenir, proche de l'Europe. C'est l'époque où apparaît chez certains idée de **concentrer effort colo. sur l'Afrique** et renoncer aux possess. d'Extr.-Orient

- De plus, s'offre la **possibilité de recruter des troupes aux colonies** (la "force noire de Mangin") et la colonie est vue comme une école de formation des caractères, de régénération nationale, c'est-à-dire un intérêt bien supérieur aux attraits mercantiles et un idéal auquel seront sensibles les "jeunes gens d'aujourd'hui" de l'enquête d'Agathon.

- exaltation du cas d'Ernest Psichari, petit-fils de Renan, transfuge de son milieu d'origine, qui abandonne la philosophie, se convertit au christianisme et à l'état militaire colonial, au Congo puis en Mauritanie et publie en 1913 *L'Appel des armes*.

□ >>> **un très large consensus national, mais :**

5°) Mais naissance d'un nouvel anticolonialisme à la Belle Époque

Il existe donc désormais un très large consensus national, mais aussi un nouvel anticolonialisme, sous quatre formes. Première forme, des **pamphlets**, ceux de Paul Vigné d'Octon (1859-1943), ancien médecin colonial (*La Gloire du sabre*, 1900)¹, ceux de Léon Bloy (1846-1917), un polémiste catholique symboliste, aigri, violent et marginal, comme dans *Le Sang du pauvre*, de 1909⁽²⁾; deuxième forme, des **caricatures** sur les « terres à galons », comme celles, particulièrement violentes, de Théophile Alexandre Steinlen (1859-1923)³ et d'Aristide Delannoy (1874-1911); enfin, troisième forme, des **campagnes de presse**, dont la plus imposante est celle qui se dresse en 1905 contre les excès des grandes compagnies concessionnaires du Congo. Il s'y ajoute enfin la **contestation socialiste**, qui tarde, hésitation qui est un lointain legs du socialisme utopique considérant que l'expansion coloniale était l'extension de la civilisation et des lumières. Elle n'est toutefois pas si tardive qu'on l'a dit parfois, et l'on pourrait rappeler des textes de Jules Guesde remontant aux années 1880. En tout cas, la colonisation est condamnée à tous les congrès socialistes à partir de 1895 environ; en 1905 Paul-Louis⁴, un guesdiste, publie une grosse brochure anticolonialiste, *Le Colonialisme*⁵. Cette contestation a deux aboutissements différents: d'une part, la condamnation violente et sans appel d'une colonisation qui n'est que pillages et massacres — elle est le fait d'un Gustave Hervé (1871-1944) comme du **syndicalisme révolutionnaire** — et d'autre part la proposition de réformes d'un empire colonial, qui, somme toute, grâce à la France démocratique, a apporté le progrès, ce que célèbre Jaurès lui-même. Mais le leader socialiste, qui écrit dès 1896 dans *La Petite République* que les socialistes n'arrêteront pas le mouvement

¹ Flammarion, 523 p.

² F.Juven, 268 p.

³ Notice dans D.Compère dir., *Dictionnaire du roman populaire francophone*, Nouveau Monde, 2007, 490 p., p. 416.

⁴ Pseudonyme de Paul Lévi, 1872-1955.

⁵ G.Bellais, 110 p.

d'expansion coloniale, ajoute l'idée du proche « réveil » des peuples actuellement soumis et souligne que les dernières ambitions françaises, le Maroc surtout, attisent les heurts entre grandes puissances, d'où le risque de guerre européenne. Les socialistes doivent l'empêcher, comme ils ont le devoir « de demander pour les peuples vaincus le traitement le plus humain » et pour les grandes voies de passage l'internationalisation.

Violentes critiques anarchistes, cf. [L'Assiette au Beurre](#), avril 1911

Le prince Yukanthor, un des fils du roi Norodom Ier du Cambodge (1834-1904), vient à Paris en 1900, officiellement pour visiter l'Exposition universelle, en réalité pour exposer au gouvernement français les critiques de son père contre l'administration coloniale. Cette présence fait doublement scandale : un « colonisé » ose se plaindre du colonisateur et l'opinion publique a la révélation de procédés abusifs dans le protectorat khmer. La presse s'empare du personnage et entretient une violente mais courte et superficielle polémique. L'affaire avait éclaté surtout grâce à un ancien médecin de la Marine devenu publiciste, Jean Hess (1862-1926), personnage marginal fort ambigu, féru de publicité personnelle et de polémique, qui provoque la rédaction par le prince d'un mémoire, suscite des interviews et des articles. Face à la résistance du gouvernement, du ministère des colonies et de l'administration coloniale indochinoise, Yukanthor, prudemment désavoué par son père, se réfugie à l'étranger et mourra à Bangkok en 1934, oublié depuis longtemps par l'opinion, mais pas par l'administration, qui ne lui avait pas pardonné le scandale. ¹

¹ P.Lamant, *L'affaire Yukanthor. Autopsie d'un scandale colonial*, Société française d'Histoire d'Outre-Mer, 1989, 243 p., compte rendu par mes soins dans *Historiens & Géographes*, mars-avril 1990, p. 509. Sept ans auparavant il y avait eu un premier « scandale » cambodgien, provoqué par le frère aîné de Yukanthor, Duong Chakr. Yukanthor avait quarante ans en 1900.